

Carnaval étudiant de Caen – La ville de Caen et l'Etat s'étonnent de l'attitude de circonstance de l'exécutif de l'Université de Caen dans l'organisation du Carnaval étudiant 2016.

Aujourd'hui, certains membres de l'exécutif de l'Université de Caen accusent la Ville de Caen et la Préfecture d'organiser, avec toutes les mesures de sécurité nécessaires, le Carnaval des étudiants. Un Carnaval devenu, au fil des années, un événement d'envergure nationale qui contribue au rayonnement de la ville et de ... son université.

Une situation pour le moins inédite qui souligne, s'il en était encore besoin, le positionnement incompréhensible de l'exécutif de l'Université dans ce dossier.

En effet, la posture et les propos tenus vis-à-vis de la Ville de Caen et de la Préfecture semblent injustement traduire l'investissement des deux institutions dans l'organisation de ce Carnaval.

Dès 2014, La Ville, en plein accord avec l'Etat, a répondu présente pour soulager l'Université en organisant l'accueil du cortège en fin de parcours au Parc des Expositions. Le départ se faisant, naturellement, au cœur de la vie étudiante caennaise à savoir sur l'esplanade de la Paix, devant l'université.

L'année suivante, un concert a même été organisé sur le site d'arrivée des carnavaliers pour éviter les retours des étudiants sur le campus après le défilé...

Cette année enfin, la Ville et les services de l'Etat ont répondu favorablement aux demandes formulées l'année dernière par l'Université en dotant l'événement d'un cadre structuré (l'association 1901 « Carnaval Etudiant de Caen Normandie »), protégeant davantage les étudiants et clarifiant les responsabilités de chacun. Une structure à laquelle, finalement, l'Université n'a pas souhaité s'associer.

Un choix que nous regrettons bien évidemment mais qui ne remettra absolument pas en cause la tenue du Carnaval des étudiants de Caen le mardi 8 mars prochain.

L'Université a été conviée à toutes les réunions liées à l'organisation du carnaval étudiant. Son choix de pratiquer la politique de la chaise vide lui appartient mais soulève quelques interrogations sur sa motivation. Son absence des réunions préparatoires si elle se prolongeait, n'exonérerait pas l'Université de ses responsabilités.

Quant à la mairie et aux services de l'Etat, associés aux services du Rectorat de Caen, ils continueront à travailler sereinement à l'organisation de ce carnaval en étroite collaboration avec les associations étudiantes.

Contacts presse :

Julie Urvoy
02 31 30 47 34 – jurvoy@caen.fr

Monique Bernard
02 31 30 66 05 - monique.bernard@calvados.pref.gouv.fr